



MAIN D'OEUVRE RECHERCHE DE PANNE SUR FACTURE

Par **Visiteur**, le **10/06/2011 à 16:07**

Bonjour, j'ai déposé il y a 2 semaines environ ma moto chez un garagiste. Elle ne démarrait plus, panne subite. J'ai été contacté ce matin par ledit garage pour me signaler que ma moto était prête. Origine de la panne, un relai à 10€ ! Ouf... Par professionnalisme et comme la panne était aléatoire ils ont préféré changé les 3 relais... Pour moi, pas de soucis avec ça ! Et là le gars m'explique qu'ils ont eu du mal à trouver l'origine de la panne... Et de m'annoncer après moult explications un total d'environ 230€...?! ben oui 3 heures de recherche de panne... Plus les 3 relais... Je dois aller la récupérer ce Mardi soir et j'avoue que là j'ai du mal à sortir le chéquier ! Est ce que les heures passées par un garagiste (auto ou moto...) à rechercher une panne doivent être réglées par le client ? Leur devoir les pièces et 1 heure de MO ok pour moi ! mais les 3 heures complètes à rechercher la panne...
Merci de vos lumières...